

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 151 (2006)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La «Revue militaire suisse» a 150 ans!

SOMMAIRE

Octobre 2006

	Pages
Editorial	
■ La «Revue militaire suisse» a 150 ans!	3
Forces aériennes suisses	
■ Les «Tigre» changent de mains	6
■ Leichter Transport- und Schulungshelikopter	8
■ Clin d'œil au «Mirage»	13
Forces aériennes	
■ Opérations aériennes	19
■ Le prix des avions explose	24
■ Pentagone, Parlement, «Procurement»	29
■ USA: nouvelle génération de chasseurs	32
■ RolAS 2006	37
DCA	
■ MBDA: des solutions de défense aérienne	39
Armement	
■ Radar et technologie	41
Histoire	
■ France: pensée aérienne avant 1914 (1)	44
Musées	
■ Musée de l'aviation militaire de Payerne	48
■ Musée de l'aviation, Malte	50
Génie	
■ Le génie et le combat en zone urbaine (2)	51
Défense spirituelle	
■ Faut-il des figures tutélaires?	56
Nécrologie	
■ Décès du divisionnaire Denis Borel	58
SSO: comité	I-II
SVOR	III-VI
RMS-Défense Vaud	V-VIII

Les périodiques militaires ne sont pas l'apanage d'une armée de milice. Il en existe aussi bien dans les pays qui pratiquent la conscription que dans ceux qui disposent d'une armée professionnelle. Le rôle des périodiques militaires n'est cependant pas tout à fait le même suivant la nature de l'institution militaire. Accessoires utiles dans une armée professionnelle, ils apparaissent comme des composants indispensables du système dans notre concept de milice:

L'essence de la milice est la prise en charge des tâches collectives à titre accessoire, donc non professionnel, par l'ensemble des citoyens. Cela signifie que l'effort de défense repose davantage sur les épaules des citoyens que sur un organisme professionnel étatique voué aux tâches de sécurité. Tous les citoyens et les citoyennes (celles-ci sur une base volontaire) sont donc directement concernés par la défense militaire du pays, et cela pour une période relativement longue de leur vie.

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, il y a en Suisse une étroite imbrication entre sphères civile et militaire. Jean Jaurès en faisait déjà l'éloge dans son livre controversé, *L'Armée Nouvelle*, paru en 1910: «*De tous les systèmes militaires pratiqués dans le monde, c'est à coup sûr le système suisse qui se rapproche le plus de l'idéal d'une armée démocratique et populaire: c'est celui qui, par la réduction au minimum du séjour à la caserne, par le recrutement non seulement régional mais local, par*

l'organisation de toute la masse des citoyens valides en unités territoriales, confond le plus essentiellement la vie militaire et la vie civile.»

Pour utiliser une image, on pourrait dire qu'en Suisse, le citoyen est à la fois propriétaire et membre actif de son armée, alors qu'ailleurs, dans les pays avec armées professionnelles, il n'en est souvent que propriétaire, parfois membre actif, mais uniquement pour une brève période, durant le service obligatoire. Il n'est dès lors pas surprenant qu'au moment de la création de l'Armée fédérale, ceux qui assumaient des responsabilités à temps partiel dans l'organisation militaire aient éprouvé le besoin de disposer d'un vecteur les aidant à se préparer à leur tâche et à former l'opinion publique. Il est dans la nature de notre système que l'information et la recherche en matière de défense se fassent davantage par le biais de revues indépendantes, prise en charge et animés par des citoyens-soldats dans le plus pur esprit de milice que par des publications officielles.